



Syndicat CGT
Nice Métropole Côte d'Azur
Monsieur Hugues JEFFREDO
Secrétaire Général
33 Avenue Jean Médecin
06000 Nice

Nice, le **29 MAI 2024**

Monsieur le Secrétaire général,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre lettre en date du 22 mai 2024, par laquelle vous émettez diverses observations relatives aux titres restaurant.

Des réponses ont pu vous être apportées au cours du dernier Comité social territorial.

Il restait toutefois à préciser quelle mesure pourrait être prise pour les agents ne bénéficiant pas de l'attribution de titres-restaurant, un repas leur étant servi gratuitement dans le cadre de leurs fonctions.

Je tenais à vous informer qu'une solution a été trouvée pour revaloriser leur rémunération à hauteur de l'augmentation de la part du titre restaurant prise en charge par l'employeur.

Cette mesure sera effective au 1^{er} juillet 2024.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général des Services

Bastien NESPOULOUS